

COMMUNIQUÉ – POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Coaticook, le 20 avril 2017 – Lors de la dernière séance ordinaire du conseil de la MRC de Coaticook tenue le mercredi 19 avril 2017, différents sujets ont été discutés et certains méritent une attention particulière.

Appui en faveur de la position de Forêt Hereford dans le cadre du projet d'interconnexion Québec-New Hampshire d'Hydro-Québec

A la suite du communiqué de presse émis par Forêt Hereford le 18 avril dernier, où le gestionnaire de la Forêt communautaire Hereford annonçait sa position envers le projet et demandait officiellement qu'Hydro-Québec procède à l'enfouissement de sa ligne en utilisant les chemins forestiers sur sa propriété, le conseil de la MRC a décidé de donner son appui à cette position. « Tout comme Forêt Hereford, les élus de la MRC considèrent que cette option de tracé souterrain représente le meilleur compromis pour répondre à un maximum de préoccupations formulées au cours des derniers mois, tout en permettant de respecter davantage les obligations légales liées à la servitude de conservation forestière présente sur le territoire. », précise Jacques Madore, préfet de la MRC de Coaticook.

Dépôt d'une demande de financement pour le déploiement d'Internet haute vitesse sur l'ensemble du territoire de la MRC

Le conseil de la MRC a autorisé le dépôt officiel d'une demande de financement auprès des gouvernements provincial et fédéral dans le but de déployer Internet haute vitesse dans la MRC de Coaticook. En amont de cette demande, un test de rapidité assorti d'un sondage a été effectué dans les derniers mois pour évaluer la vitesse actuelle disponible dans les zones moins bien desservies. Plus de 230 foyers ont répondu à l'appel, ce qui a permis de faire plus de 460 tests de vitesse. Les résultats de ce sondage ont permis de statuer que la vitesse moyenne des résidences qui ont répondu au test s'élevait à 3,6 mégaoctets/seconde alors que le seuil minimal requis dans le cadre de la demande est de 5 mégaoctets/seconde. C'est donc une demande de financement de 8,9 millions de dollars qui a été soumise aux gouvernements pour un projet total s'élevant à 14 millions de dollars. « Ce projet permettrait le déploiement d'un réseau de fibre optique jusqu'au domicile (*Fiber To The Home – FTTH*) afin d'assurer une qualité de signal Internet à l'ensemble des résidents de la MRC, alors nous souhaitons vivement une réponse positive des gouvernements dans ce dossier. », mentionne Jacques Madore.

Entente de développement culturel 2018-2020 avec le ministère de la Culture et des Communications

La MRC de Coaticook a accepté le plan d'action 2018-2020 proposé par le Comité consultatif de la culture dans le cadre de l'entente de développement culturel totalisant 120 000 \$ à conclure avec le ministère de la Culture et des Communications en juin 2017. Une fois signée par le ministre Luc Fortin, cette entente permettra la réalisation de huit actions qui visent à sensibiliser les citoyens à la conservation et la mise en valeur du patrimoine bâti et paysager ainsi qu'à rendre l'art et la culture accessibles aux citoyens par des

mrcdecoaticook.qc.ca

projets artistiques et culturels participatifs. Encouragée par le succès de la conférence et de la formation sur le patrimoine bâti qui ont eu lieu au début de cette année et dans l'objectif de mieux soutenir les citoyens dans leur projet de rénovation, la MRC élaborera neuf fiches thématiques sur la restauration des maisons anciennes (portes et fenêtres, recouvrement, toiture, etc.). Le plan d'action prévoit entre autres d'achever le projet d'étude sur les patrimoines bâti et paysager. Il culminera en 2020 avec l'organisation d'un évènement sur le patrimoine résidentiel. Les activités artistiques qui seront réalisées dans le cadre de l'entente 2018-2020 seront éventuellement annoncées dans les médias.

- 30 -

Source et informations : Amélia Carr, agente de communication et marketing | 819-849-7083, poste 249